

**COMPTE RENDU REUNION de la Commission Culturelle  
(N°5) du JEUDI 27 AOÛT 2020**

**PREPARATION DU 17<sup>ème</sup> SALON DE LA PHOTO AMATEUR  
ET PROGRAMMATION DES MANIFESTATIONS A VENIR**

\*\*\*\*

PRESENT(E)S : Mesdames JOLIAT Ingrid, 4<sup>ème</sup> Adjointe vice-présidente de la commission N°5, GUILLAUME Karine, 6<sup>ème</sup> Adjointe, FATTORELLI Valérie, Conseillère municipale déléguée, TONDINI Marie-Jeanne, groupe de pilotage, TESTON Sylvie, LAMPSON Cristel et COMUNELLO Katia, membres cooptés, Messieurs KOWALSKI Thomas, conseiller municipal délégué, BELLINI Robert et RAPP Roger, groupe de pilotage, MILESI Jean-Marie, membre coopté, IANNI Robert et BRACCHETTI Daniel, Club photo de la MJC, KARTHEISER Edmond, bénévole -

EXCUSE : Messieurs PIERRON Philippe, CARRETTE Jérémy, membres cooptés, GACA Roger, groupe de pilotage, – Mme MATTIOLI Martine, groupe de pilotage

SECRETAIRE : Audrey GRASSE

\*\*\*

**ORDRE DU JOUR : Préparation du 17<sup>ème</sup> Salon de la Photo Amateur et programmation des  
manifestations à venir**

\*\*\*\*

La réunion débute à 17h00.

Il s'agit de la première réunion de la Commission N°5 versant Culture, et pour beaucoup, de la première rencontre avec les membres de la dite commission et les élu(e)s.

Un tour de table est effectué.

A cette occasion, **Mme JOLIAT** 4<sup>ème</sup> Adjointe vice-présidente de la commission souhaite la bienvenue aux participants et souligne l'intérêt de rassembler des personnes d'univers différents pour faire émerger de nouvelles idées.

Elle propose à Audrey Grasse de prendre la parole, dans la mesure où il s'agit de la première réunion et que celle-ci connaît l'organisation du Salon de la Photo Amateur.

Audrey évoque les grandes lignes du fonctionnement du Salon :

1 rapide bilan de l'édition 2019 qui a rassemblé 59 exposants (contre 84 en 2018) le planning de l'organisation sur la semaine, le déroulement du Salon sur 4 jours, les visites scolaires... et précise que le Salon ne pourrait avoir lieu sans l'aide précieuse du groupe de pilotage pour la mise en place et la tenue du Salon.

C'est une Salon convivial où les exposants ont plaisir à revenir.

Ce 17<sup>ème</sup> Salon doit se tenir du jeudi 8 au dimanche 11 octobre 2020 à la salle Mariani, le vernissage serait déplacé du mercredi à un autre jour éventuellement.

Une des questions cruciales dans le contexte sanitaire actuel est de savoir si la commission souhaite maintenir le vernissage et dans quelles conditions.

Certaines personnes s'interrogent sur le nombre de personnes pouvant être admises debout dans la salle Gaça où le vernissage est organisé, le nombre de 50 à 60 personnes est évoqué.

Une confirmation sera demandée par Audrey aux Services Techniques.

Mme GUILLAUME propose d'organiser l'arrivée des invités de manière échelonnée comme elle l'a vu faire sur le site du Pôle culturel de Micheville, avec un verre offert dès l'entrée préalablement aux discours.

Il est possible de réfléchir à proposer une réduction par personne, sur assiette individuelle, servie au même moment.

Un fléchage sera mis en place dans le hall et dans la salle GACA.

Pour faciliter les choses, M. KOWALSKI propose de supprimer toute collation et boisson, même si le verre de l'amitié lui paraît symboliquement important.

Cette idée n'est pas retenue.

M. RAPP se demande s'il est raisonnable de maintenir le Salon au vu du contexte sanitaire et de sa possible évolution négative. Il souligne à juste titre que c'est le groupe de pilotage qui est en première ligne dans la mesure où il assure les permanences d'ouverture au public.

De plus le jeudi est réservé aux visites des scolaires et pour cette édition, celles-ci seront proscrites.

La question est débattue. Il est convenu de maintenir le Salon mais sur 3 jours du vendredi au dimanche, d'effectuer tous les préparatifs et de se tenir prêts à toute éventualité en cas de reprise de l'épidémie.

Ainsi, le planning d'organisation sera le suivant :

- Installation des grilles d'expositions : mardi 6 au matin
- Préparation des grilles : mardi 6 après-midi
- Accueil des exposants : mercredi 7 de 16h à 20h

Pas plus de 4 exposants en même temps dans la salle

- Vernissage : jeudi 8 à 19h, avec accueil échelonné à partir de 18h30, n'y seront conviés que les exposants (non accompagnés) et les organisateurs/élus
- Ouverture de l'exposition au public : vendredi 9 et samedi 10 de 15h à 18h  
Et le dimanche 11 de 14h à 18h.

Restitution des photos, le dimanche de 18h à 20h selon un planning pour éviter que plus de 4 exposants soient dans la salle d'exposition en même temps.

Le planning de travail sera remis à chaque membre du Groupe de Pilotage et de la Commission Culturelle présent. Après le retour des intéressés, le planning définitif sera transmis.

Suite à l'explication de l'abandon du vote du coup de cœur du public en 2019 pour cause de triche, il est proposé par la commission de maintenir un vote des élus et de solliciter la population via Facebook pour composer un jury.

Celui-ci pourrait statuer le dimanche 11 octobre avant l'ouverture au public, soit entre 13h et 14h, par exemple (**à confirmer**)

Mme TONDINI souhaite savoir si le principe de proposer gracieusement boissons et gâteaux aux exposants et au public sera maintenu. Il est acté que cela sera le cas.

Concernant la communication, la commission souhaite continuer à faire paraître un encart dans la presse spécialisée, le magazine Spectacles publication à Metz.  
1 devis sera demandé.

Pour pallier l'absence de photo Coup de cœur du Public, un concours photo a été lancé par le service Culture, Sport & communication pour permettre à qui le veut, de proposer 3 photos.  
Au terme du concours, le 1<sup>er</sup> septembre, les clichés seront envoyés aux membres de la commission.  
La photo (ou éventuellement les photos) récoltant le plus de voix sera utilisée pour la création de l'affiche.

### **Programmation des manifestations à venir :**

Audrey passe en revue les échéances à venir en 2020, les commémorations, la Saint-Nicolas, le Marché de Noël.

Concernant le **Marché de Noël** des écoles, elle souligne que la 1<sup>ère</sup> réunion d'information était organisée courant septembre.

Il est rappelé les modalités d'organisation : la ville contribuait à la mise en place, au prêt de matériel, au financement de l'animation.

Une adjointe effectuait les commandes et achats sur ces deniers propres, puis après récupération de la somme investit, les bénéfices des ventes boissons, gaufres et restauration étaient reversés aux écoles, au prorata du nombre d'élèves, via une association de la ville (depuis la dissolution du Comité des Fêtes).

Plusieurs problèmes : le service culturel ne possède pas de régie pour cet évènement, Audrey souligne qu'elle ne souhaite plus conserver cette somme sous sa responsabilité.

Par ailleurs, le mode de partage ne plaisait pas forcément tout comme le lieu (chapiteau du Carreau de Mine) trop décentralisé pour certains.

Les membres de la commission :

-souligne l'intérêt d'avoir une place plus centrale pour l'organisation de cet évènement.

-au vu du contexte sanitaire, dans la mesure où l'évènement attirait énormément de monde, propose que chaque école organise son propre marché de Noël avec l'appui logistique de la Mairie (matériel stocké dans container) et l'aide de la commission et des bénévoles

-un courrier sera adressé par le Service culturel, aux écoles, parents d'élèves pour leur donner ces modalités. Il conviendra d'insister sur le caractère exceptionnel de l'année 2020, et de souligner que les écoles ne devront pas hésiter à solliciter les associations et les membres de la commission.

**La Saint-Nicolas** serait organisée le vendredi 4 décembre avec le passage du Saint-Nicolas à l'extérieur des écoles et de la crèche.

L'année a été particulière, et Mme Joliat souligne qu'il serait dommage de priver les enfants de leur sachet.

Audrey détaille le contenu du sachet proposé en 2019 : fruits achetés chez Mosquetti à Audun-Le-Tiche, chocolat de La Chocolaterie du Luxembourg de Tucquegnieux, pain d'épices d'Alsace.

Le tout (295 sachets) ensaché par des bénévoles en mairie. Le prix de revient par enfant a été légèrement supérieur aux années précédentes (3.50 €/ enfant), s'élevant à environ 3.84 €/enfant.

Le même principe est retenu pour cette année.

2 dates sont fixées pour l'ensachage : mercredi 2 et jeudi 3 décembre 2020.

M. BELLINI se demande si 1 concours d'illuminations de Noël sera organisé cette année. Certains membres de la commission soulignent qu'il est un peu tard pour lancer le concours, le doter de prix par thèmes (particuliers, entreprises). C'est une idée à travailler pour 2021, tout comme travailler avec l'association Train 11 pour l'organisation d'une marche nocturne pour voir les illuminations avec vin chaud à l'arrivée par exemple.

#### Concernant le 1<sup>er</sup> semestre 2021 :

##### **Carnaval :**

Audrey rappelle le beau succès du carnaval pour les enfants organisé avec l'association portugaise et la zumba, avec ateliers créatifs, spectacle proposé par la Mairie.

La commission souhaite qu'une après-midi récréative soit proposée comme les 2 dernières années.

**Journée International des Droits de la Femme :** Audrey évoque la collaboration avec la MJC, le Club Photo depuis 2018 pour le projet photographique « Portraits de Femmes », via un appel à candidature, les 3 lieux de diffusion : MJC, bibliothèque et pour la 1<sup>ère</sup> fois dans le hall de la Mairie.

Il est précisé par messieurs IANNI et BRACHETTI qu'il ne faudrait pas tarder à commencer à travailler sur le projet s'il est reconduit en 2021.

Il est convenu de poursuivre ce projet et de lancer dès que possible l'appel à candidature pour le shooting photo.

L'exposition photos pourrait débiter le lundi 8 mars, pour au minimum d'1 semaine.

Un spectacle serait proposé le week-end suivant : des contacts sont déjà pris avec la Cie lorraine Incognito.

Mme JOLIAT souhaite organiser la Journée internationale des Droits de l'Enfant le 20 novembre 2021, avec l'appui du futur Conseil municipal des Jeunes.

Pour terminer, il est convenu de réunir la commission à l'automne pour travailler sur le reste de la programmation culturelle à venir.

La réunion se termine à 19h20.